



## Déclaration de Danielle Faure, tête de liste de « Demain Déols, pour que votre voix compte enfin »

Le gouvernement et la majorité parlementaire viennent d'utiliser l'article 49-3 de la constitution pour imposer une réforme des retraites injuste et rejetée majoritairement par les français. Je me permets d'intervenir publiquement sur ce coup de force antidémocratique **dans le cadre de la campagne des élections municipales** pour deux raisons essentielles :

- D'abord parce que notre liste porte une toute autre conception de la démocratie. Nous nous refusons à perpétuer une forme de démocratie qui nie la citoyenneté et l'avis de la population au nom d'un mandat accordé lors d'élections. Nous entendons au contraire associer en permanence nos concitoyens aux processus de choix et de décisions sur les projets communaux.
- Ensuite parce que cette réforme gouvernementale conduira à l'allongement de la durée de vie au travail (pour celles et ceux qui auront la chance d'en avoir) et à un appauvrissement des retraité-es.  
Cette situation ne sera évidemment pas sans effets sur la vie municipale car nous aurons alors, à renforcer les Centres communaux d'action sociale (CCAS) et les services aux personnes âgées dont les conditions de vie se dégraderont. Et ce sera évidemment légitime !

J'ajoute que l'allongement du nombre d'années de travail aura aussi des incidences sur la durée de vie en bonne santé – durée qui est déjà stagnante – ce qui nécessitera aussi qu'on se préoccupe, au niveau municipal et communautaire de renforcer les structures de soins.

Il me semble légitime que sur un sujet d'une telle importance, celles et ceux qui briguent un mandat municipal fassent part de leur point de vue. Là encore il s'agit d'une question de transparence démocratique, élémentaire pour que les citoyens fassent leur choix en toute connaissance de cause.

Danielle FAURE

Déols le 1<sup>er</sup> mars 2020